

Les essais « Modalités d'emploi de la silice de corne – 501 » en lien avec l'Université de Geisenheim sont des essais « cercle » qui devraient à terme concerner plusieurs vignobles et des universités dans différents pays.

L'essai de base est complexe avec 5 modalités et 4 répétitions. Il est destiné à évaluer les conséquences de l'application de la préparation 501 à différents stades végétatifs de la vigne. Cela répond à des questions récurrentes de vignerons qui souhaitent voir clair entre les pratiques des différentes écoles de la biodynamie.

1. 501 pulvérisée 3 fois à partir du stade 5 feuilles déployées jusqu'à la fleur (modalité AF).
2. 501 pulvérisée 3 fois entre la fleur et la vendange (modalité EFV).
3. 501 pulvérisée 3 fois 501 3 fois après la vendange (modalité AV).
4. 501 pulvérisée 4 à 5 fois en fonction de l'appréciation du vigneron, avant la fleur et avant la vendange, selon les besoins de la vigne et les conditions météorologiques de l'année, c'est la modalité dite vigneronne (modalité V).
5. Témoin (modalité T).

C'est une initiative de Pierre et Vincent Masson, en collaboration avec le Docteur Georg Meissner de l'Université de Geisenheim et Adriano Zago conseiller en biodynamie en Italie.

Cet essai a commencé en 2013 au Domaine Roederer en Champagne puis s'est poursuivi en Italie et en Bourgogne. Un mémoire en anglais sur cet essai au domaine Roederer, réalisé par une doctorante de l'Université de Geisenheim, Manuella Weber Witt, peut être obtenu sur demande à : vincent.masson@soin-de-la-terre.org

En France pour l'année 2015, il a été conduit en collaboration avec un groupe de vignerons de Volnay (Domaine Lafarge, Domaine de la Pousse d'Or et Domaine d'Angerville).

Un essai complémentaire comportait des modalités pour évaluer l'adjonction de tisanes en doses infimes à la silice de corne – 501 avant de la pulvériser. Ce dernier essai a aussi été conduit avec 5 modalités et 4 répétitions. Dans cet essai, la 501 est pulvérisée 4 à 5 fois en fonction de l'appréciation du vigneron, mais elle est accompagnée de différentes tisanes de plantes ajoutées après la dynamisation, juste avant de pulvériser.

1. 501 pure (modalité S).
2. 501 accompagnée de tisane mélangée d'achillée millefeuille et d'ortie (modalité AO).
3. 501 accompagnée de décoction d'écorce de chêne (modalité EC).
4. 501 accompagnée d'extrait de valériane (préparation 507) (modalité V).
5. Témoins sans 501 (modalité T).